

BELI VOYAGES : SPÉCIALISTE DES VOYAGES SPONSORISÉS, MAIS PAS DE LA COMPTABILITÉ

BELI VOYAGES a pour particularité d'organiser des voyages sponsorisés, c'est-à-dire déjà payés par des professionnels du tourisme. Les clients bénéficient d'un hébergement gratuit, mais doivent financer les frais de transport et un forfait de frais administratifs. La contrepartie de cette gratuité partielle est de devoir participer à un déplacement commercial pour « remercier » les partenaires. Ce n'est pas un hasard si **PHYSARO**, grand organisateur de réunions visant à commercialiser des produits de bien être confort, distribue des chèques-séjours **BELI VOYAGES** : les deux entités ont le même propriétaire.

Les témoignages reçus par le **Réseau anti-arnaques** vis-à-vis de ces séjours sont généralement satisfaisants, sauf lorsqu'un séjour est annulé par un client pour motif de santé. C'est du moins l'avis d'un consommateur qui égrene les difficultés rencontrées : absence de réponse aux appels ou aux méls pour obtenir une facture (les clients souhaitent prolonger le séjour gratuit par un complément payant), erreur d'affectation comptable entre les différents membres du groupe.

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)